

Document : PETITIONS EOLIEN 2.pdf, page 36 sur 41

JOHN H MEDLEY
5 RUE DE L'EGLISE
79370 MONTIGNÉ

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du futur projet de la Cerisaie sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).

Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances électorales que des habitants.

Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Document : PETITIONS EOLIEN 2.pdf, page 37 sur 41

Me HUCHET Maugère
1 Rte de St Médard
79370 MONTIGNÉ
CELLES / BELLE

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du **futur projet de la Cerisaie** sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).

Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances électorales que des habitants.

Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Document : PETITIONS EOLIEN 2.pdf, page 38 sur 41

M. Martinet Christophe
7, rue de l'Église -
79370 MONTIGNÉ
~~MONTIGNÉ~~

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du futur projet de la Cerisaie sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).

Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances électives que des habitants.

Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Document : PETITIONS EOLIEN 2.pdf, page 39 sur 41

Martinet Matha
7, rue de l'Église
73370 MONTIGNÉ

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du futur projet de la Cerisaie sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).

Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances éléctives que des habitants.

Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Martinet Matha

Document : PETITIONS EOLIEN 2.pdf, page 40 sur 41

RHARTAG HASSAN
1 allée des acacias
Montigné: 79370

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du futur projet de la Cerisaie sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).

Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances électives que des habitants.

Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Document : PETITIONS EOLIEN 2.pdf, page 41 sur 41

CD
3 Rue Pégline Montigné
79370 Cellès Sur Belle

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du futur projet de la Cerisaie sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).

Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances électorales que des habitants.

Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Document : PETITIONS EOLIEN 1.pdf, page 1 sur 29

PAPOT Ludovic
de Rte de la Postcommerce, Parigné
49370 Celles/Belle

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du futur projet de la Cerisaie sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).

Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances électorales que des habitants.

Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Document : PETITIONS EOLIEN 1.pdf, page 2 sur 29

M PERLADE Patrice
5 Allée des acacias
79340 Montigné

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du futur projet de la Cerisaie sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).

Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances électorales que des habitants.

Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Document : PETITIONS EOLIEN 1.pdf, page 3 sur 29

BHOUSI VINCENT
1 Rue de la Houtonnerie
79370 MONTIGNÉ

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du futur projet de la Cerisaie sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).

Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances électorales que des habitants.

Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Document : PETITIONS EOLIEN 1.pdf, page 4 sur 29

Adriana Machado
7 allée des acacias
79370 Montigné
07 84 09 31 78

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du futur projet de la Cerisaie sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).

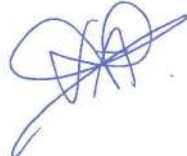
Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances électorales que des habitants.

Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Adriana Machado Peixoto


Document : PETITIONS EOLIEN 1.pdf, page 5 sur 29

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du futur projet de la Cerisaie sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).

Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances électorales que des habitants.

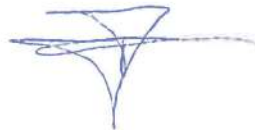
Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Dyriane Verema
51 route de la meunonnerie
Montigné



Document : PETITIONS EOLIEN 1.pdf, page 6 sur 29

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du futur projet de la Cerisaie sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).


Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances électorales que des habitants.

Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Goualves David
51 Route de la Moutonnerie


Document : PETITIONS EOLIEN 1.pdf, page 7 sur 29

Mr VOIX Vincent
9 Allée des acacias
79370 MONTIGNÉ

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du futur projet de la Cerisaie sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).

Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances électives que des habitants.

Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Document : PETITIONS EOLIEN 1.pdf, page 8 sur 29

MR BOITSERIN AIME
Rue de la Tête Noire
Montigné
79 320 Celles sur Belle

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du futur projet de la Cerisaie sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).

Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances électorales que des habitants.

Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

AIME BOITSERIN


Document : PETITIONS EOLIEN 1.pdf, page 9 sur 29

M^{me} FICHET Jeanne
17 Route de St Médard

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du futur projet de la Cerisaie sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).

Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances électorales que des habitants.

Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Fichet

Document : PETITIONS EOLIEN 1.pdf, page 10 sur 29

Elisabeth Renaud
8 Rue du château
de la Forge
29370 Montigné

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du futur projet de la Cerisaie sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).

Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances électorales que des habitants.

Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Document : PETITIONS EOLIEN 1.pdf, page 11 sur 29

*M. ALAN PIZIETTE
5 Venelle du Moulin
Montigné Celles sur Belle*

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du futur projet de la Cerisaie sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).

Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances électorales que des habitants.

Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Alain Piziette

Document : PETITIONS EOLIEN 1.pdf, page 12 sur 29

Ye: 16/11/2021.

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du futur projet de la Cerisaie sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).

Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances électorales que des habitants.

Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

M^r BARREAU Julien,
4 rue du Font Pion
79340 Montigné
Celles sur Belle.



Document : PETITIONS EOLIEN 1.pdf, page 13 sur 29

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du futur projet de la Cerisaie sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).

Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances électorales que des habitants.

Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



JEAN Nanon
4 rue du Fort Percin
79370 Montigné

Document : PETITIONS EOLIEN 1.pdf, page 14 sur 29

MME GACHON Elise
2 Rue de Font Pion
Montigné
49 370 Celles sur Belle

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du futur projet de la Cerisaie sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).

Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances électorales que des habitants.

Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



GACHON Elise

Document : PETITIONS EOLIEN 1.pdf, page 15 sur 29

Mme AMEYAR Delphine
12-c de Font pion
Montigné
79 370 Celles sur Belle

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du futur projet de la Cerisaie sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).

Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances éléctives que des habitants.

Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Delphine Ameyar

J'ajouterais que malgré les huit éoliennes déjà en place : - pas de réduction ou avantages concernant nos factures électriques
- la fibre aurait dû être installée en même temps pour optimiser les coûts de main d'œuvre, le temps et notre biodiversité!

Document : PETITIONS EOLIEN 1.pdf, page 16 sur 29

M^{me} PARTHENAY Ariane
13 rue du Château de la Forge
79370 MONTIGNÉ

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du futur projet de la Cerisaie sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).


Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances électorales que des habitants.

Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Document : PETITIONS EOLIEN 1.pdf, page 17 sur 29

FLOROSEAU Audrey
2 route de la Routonnerie
79370 MONTIGNÉ

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du futur projet de la Cerisaie sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).

Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances électives que des habitants.

Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Document : PETITIONS EOLIEN 1.pdf, page 18 sur 29

PROUST H.
14 rue du château de
la Forge
79340 MONTIGNÉ

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du futur projet de la Cerisaie sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).

Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances électives que des habitants.

Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Document : PETITIONS EOLIEN 1.pdf, page 19 sur 29

MIR DELEHANT Alain
2 R-0 de la Tête Noire
Montigné
79 370 Celles sur Belle

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du futur projet de la Cerisaie sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).

Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances éléctives que des habitants.

Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

DELEHANT ALAIN 

Document : PETITIONS EOLIEN 1.pdf, page 20 sur 29

Mme PALOMO Emilie
1 B Rue de la Tête Noire
Montigné
79 330 Celles sur Belle

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du futur projet de la Cerisaie sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).

Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances électives que des habitants.

Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Palomo emilie



Document : PETITIONS EOLIEN 1.pdf, page 21 sur 29

Mr AIRAUD Valentin
1 B Rue de la Tête Noire
Montigné
79330 Celles sur Belle

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du futur projet de la Cerisaie sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).

Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances éléctives que des habitants.

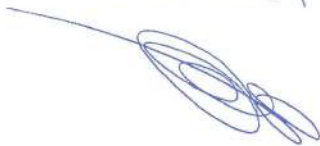
Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

AIRAUD Valentin



Document : PETITIONS EOLIEN 1.pdf, page 22 sur 29

Mme Cordegnac Nadine
1A rue de la Tête Noire
Montigné
79330 Celles sur Belle

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du futur projet de la Cerisaie sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).

Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances électives que des habitants.

Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Document : PETITIONS EOLIEN 1.pdf, page 23 sur 29

Moumier Audrey
16 Impasse Fondegrive
79370 Montigné'

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du futur projet de la Cerisaie sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).

Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances électorales que des habitants.

Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Document : PETITIONS EOLIEN 1.pdf, page 24 sur 29

PiED Patricide
8 Place de la Mairie
MONTIGNÉ

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du futur projet de la Cerisaie sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).

Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances électives que des habitants.

Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations,



Document : PETITIONS EOLIEN 1.pdf, page 25 sur 29

Ionnucelli Théo
8 Place de la mairie
Montigné

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du futur projet de la Cerisaie sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).

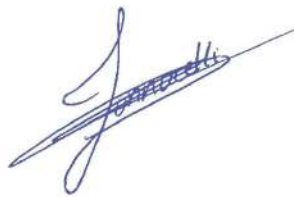
Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances électives que des habitants.

Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Document : PETITIONS EOLIEN 1.pdf, page 26 sur 29

NIVELLE Vanessa
2, place de la Mairie
79370 MONTIGNÉ

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du futur projet de la Cerisaie sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).

Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances éléctives que des habitants.

Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serai reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Document : PETITIONS EOLIEN 1.pdf, page 27 sur 29

M LOIRAT Samuel
25 route de Périgne
49370 Celles-sur-Belle

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du futur projet de la Cerisaie sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).

Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances électives que des habitants.

Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Document : PETITIONS EOLIEN 1.pdf, page 28 sur 29

1500551001
1 Rate de la Haute-mairie
49370 MONTIGNÉ

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du futur projet de la Cerisaie sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).

Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances électorales que des habitants.

Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Document : PETITIONS EOLIEN 1.pdf, page 29 sur 29

Mme GARNIER Séverine
11 rue du Font Pign
73370 Montigné

Monsieur le Préfet des DEUX -SEVRES
PREFECTURE DE NIORT
4 rue du Guesclin
790020 NIORT

Montigné le 10 novembre 2021

Monsieur le Préfet,

En ma qualité d'habitant de la commune de MONTIGNÉ (commune associée de CELLES SUR BELLE), je tenais à vous faire part de mon très vif mécontentement vis-à-vis du développement des parcs éoliens qui nous cernent, et en particulier du futur projet de la Cerisaie sur les communes de SAINT ROMANS LES MELLE, PERIGNE et CELLES SUR BELLE (Montigné).

Diligentés par la société Volkswind, ces travaux sont mis en place sans aucune concertation tant de nos instances éléctives que des habitants.

Je me permets de vous rappeler que de nombreuses communes et communautés de communes, en particulier "Mellois en Poitou", se sont déjà prononcées contre l'extension des parcs existants.

Notre commune de Montigné, a le sentiment très fort d'avoir très suffisamment pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Ainsi Monsieur le Préfet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas autoriser ces nouvelles installations, très mal perçues par les habitants, et par ailleurs, sources de nuisances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Export généré le 21/03/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 14/02/2022 et le 17/03/2022

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@217 - CROMER Jean-Michel - Celles-sur-Belle

Date de dépôt : Le 17/03/2022 à 18:49:15

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : NON AU PARC EOLIEN DE LA CERISAIE

Contribution :

Bonjour,

Je suis opposé à toute nouvelle installation sur la commune de Celles sur Belle.

Nous sommes en milieu rural avec un patrimoine architectural très riche (églises romanes) et une faune qui doit être préservée.

Notre paysage déjà lourdement impacté arrive à saturation avec 66 éoliennes dans un rayon de 23 km et 2 parcs en fonctionnement distants de 4km et 7km.

Cordialement

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@218 - BORY Christian - Loubillé

Date de dépôt : Le 17/03/2022 à 18:55:03

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Usine éolienne de La Cerisaie

Contribution :

Madame la Préfète, Monsieur le Commissaire enquêteur

C'est peu de dire que nous sommes envahis par les usines éoliennes dans le nord de la région Nouvelle Aquitaine et plus particulièrement dans les Deux-Sèvres.

Considérant les dangers pour la faune et la flore, je préfère ne pas rentrer dans les détails, d'autres l'ont fait mieux que moi. Ce que je vous demande de prendre en considération c'est le volet humain. Les habitants de notre belle région sont révoltés de voir pousser anarchiquement des usines éoliennes et ne comprennent plus que certains départements soient au contraire épargnés.

Comme d'autres, nous avons choisi de venir vivre dans cette région car nous y avons de la famille et nous pensions être enfin débarrassés des tumultes de la ville (bruit, pollution, destruction de la faune et de la flore, artificialisation des sols ...) et force est de constater qu'il n'en est rien !

Autoriser l'exploitation de l'usine éolienne de La Cerisaie c'est une fois de plus participer à l'enrichissement des promoteurs étrangers (un parc est amorti après environ 6 ans d'exploitation), c'est contribuer à l'augmentation du prix de l'électricité (EDF rachète le peu d'électricité produite au double du prix qu'il la revend), c'est saturer le paysage.

Madame la Préfète votre devoir est de préserver la santé des populations, je vous invite à prendre en compte les demandes des habitants et ne pas considérer notre région comme un mouvoir pour retraités en fin de vie.

En autorisant l'exploitation de ce parc et d'autres à venir vous participerez à l'appauvrissement et à la désertification de notre territoire.

En conclusion, vous l'aurez compris, mon avis est DEFAVORABLE et j'espère Madame la Préfète et Monsieur le Commissaire enquêteur que vous en ferez autant.

Pour être respecté il faut respecter les autres, je vous adresse donc Madame la Préfète, Monsieur le Commissaire enquêteur mes très respectueuses salutations

Christian BORY habitant du sud Deux-Sèvres.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

E219 -

Date de dépôt : Le 17/03/2022 à 19:22:35

Lieu de dépôt : Par email

Objet : Mon avis sur le parc de la Cerisaie

Contribution :

Monsieur le Commissaire, J'ai parcouru les commentaires sur le site internet et je suis atterré par la virulence des antis éoliens. C'est pourquoi je veux donner mon avis. On est conscients de l'urgence pour le climat, tout le monde déplore le manque de réactivité des états, et le trop peu d'initiatives des particuliers. Et quand des solutions sont avancées, cela ne va jamais, car les petits intérêts particuliers prennent le dessus ! Mais quel dommage !! Mais que proposent-ils donc ? Il est facile de faire peur avec leurs argument. « Votre maison va perdre de la valeur , vous allez avoir des problèmes de santé, ... » Plus c'est gros plus ça passe. Moi ces éoliennes je les trouve belles ! On les voit OK. Et alors ? Elles disparaîtront un jour, et nos clochers d'églises seront toujours là bien après. Par contre il y a des choses qu'on ne voit pas mais qui sont dramatiques : les pesticides, la disparitions d'insectes et donc d'oiseaux, notre eaux polluée, notre air vicié, etc... J'aimerais que ces mêmes personnes unissent leurs forces pour un vrai combat, pour l'intérêt général. Il y a des éoliennes autour de chez moi, et en voir d'autres ne me dérange pas du tout. Je suis pour ce projet ! Voici donc mon soutien à le projet de la Cerisaie de 8 éoliennes, qui après une lecture attentive du dossier, semble réunir beaucoup d'avantages pour l'intérêt commun. Veuillez agréer mes très sincères salutations. M. J MESNARD Rue Saint Antoine 86 250 Charroux

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@220 - patrick - Saint-Romans-lès-Melle

Date de dépôt : Le 17/03/2022 à 20:13:39

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet éolien La Cerisaie

Contribution :

Je suis contre ce projet, et je suis étonné de voir des avis de personnes pour le projet, alors qu'elles habitent à Reims, Lille ou dans d'autres départements.

Ces personnes ne sont pas concernées par ce projet d'implantation de 8 éoliennes supplémentaires à proximité de nos maisons;

il est facile de dire oui à un projet quant celui ci est loin de chez soit.

En ce qui me concerne, ce projet est à moins de 5km de chez moi.

Ces éolienne, je les voit dés le matin quand j'ouvre mes volets, et je les revoit le soir en refermant ces mêmes volets, avec les lumières rouges qui clignotent.

Je suis contre ce projet.

ça suffit, il y en a déjà trop.

Pollution esthétique. Bruit pour les maisons les plus proches.

Je soupçonne que des avis favorables notés sur cette contribution, soient frauduleux;

Comment peut-on être pour ce projet ou d'autres du même type dans le Mellois; Nous sommes entourés, envahis, submergés d'éoliennes;

Tout autour de St Romans, il y en a. ça clignote de toutes les couleurs. On pourrait me répondre que c'est joli. Mais non, ce n'est pas joli.

Je vous remercie d'avoir peut être lu ce message, en espérant que cela contribue à ce que ce projet ne se fasse pas.

Cordialement;

Patrick B.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

E221 - Paula Houben

Date de dépôt : Le 17/03/2022 à 20:19:17

Lieu de dépôt : Par email

Objet : observation

Contribution :

Lettre au Commissaire Enquêteur du projet Cérissaie

Monsieur Jean-Yves LUCAS

St Coutant, 16 - 03 - 2022

Monsieur,

Est-ce que vous vous étonnez aussi du grand nombre de répondants qui s'expriment défavorables au projet éoliens de Cérissaie, dans la zone Périgné / ST Roman / Melle jusqu'à présent ? Mon mari et moi nous nous interrogeons sur la question : où sont tous les autres gens qui s'opposaient aux projets autour de Melle depuis plusieurs ans ? (On sait déjà depuis longtemps que les éoliens détruisent beaucoup de la vie écologique, de la biodiversité, de la paix nuptiale, du libre passage des oiseaux migrateurs dans l'Europe de l'Ouest.)

On pense d'avoir trouvé des réponses à cette question. Pour commencer, comme il s'avérait déjà avec d'autres projets éoliens, il est presque impossible pour des familles de s'opposer aux projets de leurs voisins agriculteurs qui signent un contrat avec un promoteur. Depuis des générations, on est solidaire dans le travail comme dans la vie sociale dans une petite commune.

Aussi, la réponse se trouve déjà dans la question elle-même : depuis plusieurs ans, les habitants du mellois s'opposent à l'industrie éolienne qui prend de l'expansion tout azimut dans ce joli pays du "bocage". Dans les coins du pays mellois/briousais, tous les 4-8 kilomètres, il y en a un parc éoliens. Et toujours, il y en a d'autres entreprises géantes qui veulent s'installer ici. Si ce n'est pas Volkswind, c'est Abowind, c'est Vestas, c'est ...

C'est pourquoi je trouve qu'il y a au fond de cette question éolienne une méchancité et une injustice. Devant ces promoteurs, ou bien les gens qui se trouvent derrière ces constructions multinationales, on n'a pas des moyens financiers pareils pour se battre ; puis on a le travail et sa famille, et la maladie comme le virus qui évite qu'on se réunisse. Il faut arrêter la construction de nouveaux parcs éoliens ici. Il y en a déjà partout, et trop. Depuis plusieurs années déjà, les habitants ont lutté afin de sauvegarder le paysage et sa biodiversité unique de l'industrialisation éolienne. Les géants promoteurs sont indifférents à propos les valeurs du terroir français.

Mon mari et moi nous sommes originaires des Pays-Bas. Comme tous les Hollandais, nous sommes amoureux de votre pays. Plusieurs fois, nous avons fait un "tour de France" et en fin, nous nous avons installé dans les Deux-Sèvres du sud, dans le pays charmante du mellois, pour lequel nous sommes tombés amoureux tout-de-suite et depuis. Jamais avant, nous avons vu une région en France comme le Mellois, qui héberge une telle richesse de traces socio-historiques héritée de l'époque gallo-romain. La ville de Melle, les villages de Périgné et St Roman, c'est extra-extra-ordinaire. Ce n'est pourtant pas à notre place de vous montrer ce que votre pays héberge. Non plus il est facile à décrire comment la France laisse des imprunts chez nous, les étrangers amateurs de votre pays. Vous avez un patrimoine qui est unique dans le monde, qui nous unit dans l'Europe en même temps, historiquement. Nous considérons la fierté des Français pour leur patrimoine comme très importante. Nous, les Hollandais, respectent beaucoup cette fierté comme vos émotions sincères qui sont liées à votre patrimoine culturel.

Souvent, j'ai ces pensées en voyant arriver des éoliens détruire ces anciennes traces uniques sur ce terroir ; des haies, des endroits gallo-romains, des petits chemins qui conduisent aux tumulus, aux anciens temples, aux cimetières. Et dans ce cas spécifique : les très très vieilles courants des sources de l'époque romain qui vont être enlevés et avec ça, le charme de la nature spécifiquement lié aux sources et ces ruisseaux. Et je me dis : C'est pour toujours et irréversiblement que la France se met en solde en accueillant des entreprises étrangères qui ne s'intéressent pas à tout cela pour un seul moment.

Tout ce qui avait généré la fierté, la charme, l'amour profond chez les français, tout ce qui attire les étrangers, sera enlevé en fin du compte. C'est une constatation qui rend à vrai dire de l'amertume et de la tristesse chez mon mari et moi.

Il y a huit années, nous sommes venus ici. Nous ne voulons surtout pas nous plaindre. Au contraire, nous sommes reconnaissants et fiers de vivre ici sur vos terres. Je vous prie d'accepter notre lettre à vous comme notre témoignage sincère, un appel à arrêter l'industrialisation à partir des parcs éoliens maintenant, s'il vous plaît.

Mon mari et moi nous sommes défavorables à ce projet de Cérissaie.

Je vous prie d'agréer monsieur, l'expression de nos salutations distinguées,

Paula Houben
George Janssen

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@222 - Cromer Maïté - Celles-sur-Belle

Date de dépôt : Le 17/03/2022 à 20:30:55

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à de nouvelles implantations sur notre territoire « projet éolien la Cerisaie »

Contribution :

Madame le Préfet,

Je souhaite porter à votre connaissance ma position contre le déploiement de nouvelles éoliennes sur la commune de Celles-sur-Belle. Notre patrimoine architectural et notre environnement naturel, la présence de zone naturelle protégée sont menacés.

Le projet d'implantation de très hautes éoliennes sur Celles-sur-Belle avec des impacts cumulés (bruit, lumières, pollution visuelle, faune, flore, oiseaux migrateurs...), une réduction de l'espace de respiration, et une détérioration des paysages dans notre milieu rural m'inquiète fortement. Le trouble est réel et concerne tous les habitants de notre commune.

Ce projet d'un nouveau parc d'implantation d'éoliennes sur les communes de Périgné, Saint Romans et Celles-sur-Belle, témoigne également du manque de concertation avec les élus locaux dans ces dossiers stratégiques que sont les installations de parcs éoliens.

Notre Commune a grandement fait sa part dans le développement de cette ressource dans le programme de transition énergétique du département des Deux-Sèvres, notre paysage est déjà lourdement impacté et arrive à saturation visuelle par la présence de 66 éoliennes en fonctionnement ou autorisées dans un rayon de 23 Km.

La Communauté de communes Mellois en Poitou a édité un Guide des " bonnes pratiques des projets éoliens Mellois en Poitou" proposant une cartographie des zones « ouvertes » ou « fermées » à la prospection pour de nouveaux projets, du point de vue de l'acceptabilité locale tant des élus que des habitants qu'il serait bon de valider et d'appliquer.

Les élus souhaitent du temps pour mener à bien une concertation autour de l'ensemble des énergies renouvelables, qui consiste à étudier toutes les solutions pour la transition écologique de nos territoires.

Je vous prie, Mme le Préfet de notifié un refus au nouveau projet Éolien "La Cerisaie" afin de préserver notre quiétude, notre si joli paysage naturel, si important pour le développement de notre territoire rural.

Maïté Cromer

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@223 - M. B. - Périgné

Date de dépôt : Le 17/03/2022 à 20:43:49

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :oui pour les éoliennes

Contribution :

Je suis pour les éoliennes car c'est une énergie renouvelable de plus il y a déjà un parc existant.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@229 - LAURENT - Périgné

Date de dépôt : Le 17/03/2022 à 21:41:50

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : avis très favorable pour les éoliennes

Contribution :

Natif de Périgné, je suis POUR LES EOLIENNES.

Tout le monde s'accorde à dire qu'il faut aller vers une énergie dite "propre". Il faut préserver la santé, la nature, la faune, la flore.....

La consommation électrique est déjà très élevée en France et régulièrement on nous annonce que la production d'électricité n'est pas suffisante et donc qu'il y a des risques de coupure.

L'avenir est pour le "tout électrique"(voitures, vélos, chauffage avec pompe à chaleur....)

Alors oui, c'est vrai, les éoliennes ne passent pas inaperçues (mais sont bien plus élégantes et bien moins dangereuses que les lignes à haute tension).

Les anti-éoliennes préfèrent-ils avoir des centrales nucléaires près de chez eux? Des hectares de terres et donc de biodiversité de détruits, sans compter les risques environnementaux, humains que la société en-cours! Ou peut-être souhaitent-ils avoir leurs petits vélos et pédaler pour produire leur électricité?

Malheureusement dans notre commune Mme le Maire et certains conseillers exercent de fortes pressions sur les propriétaires de terrains pour les dissuader de signer des conventions pour l'implantation des éoliennes, et de plus elle refuse tout dialogue contraire à ses idées. Ces personnes prétendent ne pas être au courant du projet mais refusent tout dialogue avec la société Volswind.

Les français, et certains par principe et/ou méconnaissance sont contre toutes nouvelles avancées, mais par contre ne sont pas capable d'avancer des idées ou des solutions viables et durables!

Nous avons aujourd'hui les moyens de rendre notre pays plus autonome en ce qui concerne la production électrique grâce aux éoliennes.

Au vu de ce qui se passe aujourd'hui dans le monde, ne serait-il pas urgent de se tourner vers cette énergie renouvelable qui, elle, respecte la santé, l'environnement et dont les sites sont à moindre risque si problème il doit y avoir.

Peut-être que dans quelques temps nous aurons à Débattre sur les fermes de panneaux photovoltaïques ?

A bon entendre.....

Cordialement

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@241 - GROLLEAU Jean Michel

Date de dépôt : Le 17/03/2022 à 22:00:23

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis sur le projet éolien de Périgné

Contribution :

Après un premier parc sur notre commune et une finalisation loin des attendues et du respect des engagements; ce premier parc éolien mis en service en 2018 n'a pas été déclaré en temps et en heure et les collectivités n'ont perçues les revenus qu'à compter de 2020 ? Un nouveau est en cours malgré l'opposition de la majorité des acteurs locaux; populations et élus. Notre territoire; commune, communauté de communes est "saturé" par les éoliennes et la concentration est préjudiciable à la qualité de vie sur notre territoire. Comment une plaine céréalière va devenir une forêt éolienne, au seul bénéfice de promoteur éolien. La perception du revenu n'est pas "négligeable" pour nos petites communes rurales, mais avec quelles conséquences; baisse du prix de l'immobilier, de l'attractivité du territoire...et accélération de la désertification rurale !

J'ai, en tant qu' élu accompagné le premier parc...et aujourd'hui je le regrette, car le SEUL objectif des promoteur est LEUR profit, loin d'eux l'écologie et l'énergie renouvelable !

Madame le Préfet, qui êtes le SEUL et DERNIER décideur, vous est il possible pour une fois d'écouter les élus, la population et de tenir compte de leur avis ?

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@242 - fort Laurence - Celles-sur-Belle

Date de dépôt : Le 17/03/2022 à 22:02:07

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet éolien

Contribution :

Déjà trop d'éoliennes sur nos communes et limitrophes. Près d'es habitations et fléau au niveau des oiseaux ..

Je suis contre .

L'écologie ne doit pas devenir un business .et perdre sa cohérence pour devenir que du profit .

Répondre aussi au solaire profité des terrains des éoliennes pour faire naître des panneaux solaires a leur pieds . Mais c'est sûrement d'autre marché ..

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@243 - TRIBOT CHARLY - Celles-sur-Belle

Date de dépôt : Le 17/03/2022 à 22:21:48

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis défavorable au projet éolien LA CERISAIE trop c'est trop !!!

Contribution :

Madame Le Préfet,

Habitant de Montigné plus précisément à la Moutonnerie je donne un avis défavorable à ce futur projet éolien.

A savoir que de notre maison, nous avons déjà 8 éoliennes, et si votre projet voit le jour, il y aura 8 éoliennes supplémentaires soit 16 éoliennes à la portée de notre vue.

Nous avons emménagé dans notre maison neuve en Juillet 2021, lorsque nous avons acheté le terrain en Décembre 2020 nous avons connaissance de ces 8 éoliennes déjà existantes mais en aucun cas LA MAIRIE de Celles sur belle dont nous dépendions, nous a parlé de ce futur projet éolien alors que la mairie en avait déjà pris connaissance.

Si nous avons été informé au préalable de ce nouveau projet éolien avant l'acquisition du terrain, jamais nous aurions fait construire notre maison à cet endroit là notamment par la dévalorisation de notre maison entourée de éoliennes. Ma femme est Mandataire immobilier et peut vous confirmer qu'un bien auprès d'éoliennes perd de sa valeur immobilière.

Nous avons acheté notre terrain nu à un certain prix, dont celui-ci tenait compte de l'environnement avec cette vue incroyable sur les champs et non pas avec 8 éoliennes supplémentaires.

Habitant aux pieds des éoliennes nous vous confirmons que nous sommes fortement impactés par les nuisances sonores que cela engendre, par des troubles de maux de tête, des vertiges, des insomnies, de leur lumière(des points lumineux la nuit), et d'une vue gâchée par un paysage défiguré.

Nous constatons également la détérioration des paysages et de nos routes par les travaux réalisés pour l'installation des ces éoliennes. Nous sommes également inquiets des impacts que tout cela a sur la nature : la faune, la flore, les oiseaux migrateurs...

Je vous joins des photos de la vue de la terrasse de notre maison et je ne vous parle pas des nuisances sonores qui s'y accompagnent ni même des projections de lumières rouges quand elles ne sont pas blanches qui passent au travers nos volets la nuit.

Le déploiement massif des parcs éoliens en cours transforme notre département en une véritable « forêt d'éoliennes ».

Les porteurs de projets mettent en œuvre des politiques commerciales agressives auprès des mairies et des agriculteurs. Ils sont plus guidés par une logique de rentabilité financière que par une logique écologique :

- Les éoliennes défigurent nos paysages ;
- Elles coûtent très cher par le démantèlement de celles-ci avec une durée de vie maximum de 20 ans ;
- Elles ne produisent qu'une énergie faible et uniquement s'il y a du vent ;
- Elles ne créent pratiquement aucun emploi Français ou que sur un certain temps, le temps de la mise en place du parc éolien;
- Elles nuisent aux plantations et aux animaux dans leurs alentours ;
- Elles créent des nuisances sonores, voire des vibrations.

- Elles polluent le sol de notre terre ainsi que notre planète par les pales qui sont non recyclables

De plus, il est normal de dédommager le propriétaire du terrain sur lequel est implanté l'éolienne ainsi que l'agriculteur, mais pourquoi ne pas dédommager également les riverains qui subissent au quotidien les nuisances engendrées par ces éoliennes à proximité de leur domicile, ainsi que la perte de valeur de leur bien en cas de revente !

Ensuite on dédommage également les propriétaires voisins et les fermiers en place pour l'ombre de la pale...

Sans compter la commune concernée, la communauté de commune, le département qui à chaque nouveau projet éolien à une indemnité financière non négligeable et nous les riverains dans tout ça ...nous payons toujours plus chers notre facture d'énergie ainsi que la taxe foncière qui ne cesse que d'augmenter !!!

Dernier point, lorsque je lis certains commentaires favorables d'entreprises locales ou d'ailleurs par ce projet (ces derniers ne devraient pas être autorisés à déposer leurs contributions soit parce que ce sont des professionnels ou ce sont des particuliers qui vivent ailleurs que dans notre département donc non concerné par ce projet éolien). d'autant plus que ces entreprises sont déjà participantes au projet vu qu'un appel d'offre a déjà été déposé et validé en les sélectionnant afin de réaliser les travaux de voiries ou de terrassement de ce projet. Je comprends rapidement qu'il y a que le business qui compte, et que dans l'intérêt de leurs entreprises il faut que ce projet puisse voir le jour mais malheureusement ces dirigeants d'entreprises n'habitent pas en face d'un parc éolien pour soutenir l'extension de ces parcs éoliens.

Petits rappels : 95% des éoliennes de Nouvelle Aquitaine sont implantées en Poitou Charentes dont 55 % dans les Deux-Sèvres, nous pensons que notre département a déjà pris sa part dans le développement des énergies renouvelables.

Je ne comprends pas... pourquoi toujours concentrer les éoliennes dans un même secteur et proche des habitations, alors qu'il y a des plaines autour de Niort sans riverain à proximité !!!

Nous espérons que vous tiendrez compte de cet avis défavorable afin que ce projet ne puisse pas voir le jour dans les communes concernées par ce projet éolien.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et espère avoir satisfaction à notre demande.

Bien cordialement

Mr TRIBOT Charly

PS : Ma femme a fait une pétition dans notre commune de Montigné, elle a recueilli 114 signatures. Elle a été à la rencontre du Commissaire enquêteur le 14/02/2022 à la mairie de Périgné afin de lui remettre en main propre ces signatures pour que celles-ci puissent apparaître dans le registre manuel. Mais Mr le Commissaire enquêteur n'a pas voulu lui prendre il a demandé à mon épouse de les intégrer directement sur le registre numérique je trouve ça inadmissible et pas très professionnel de la part d'un commissaire enquêteur qui est censé prendre en considération chacune de nos requêtes.

Pièce(s) jointes(s) :







Export généré le 21/03/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 14/02/2022 et le 17/03/2022

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@244 - GIRARD fabienne - Saint-Romans-lès-Melle

Date de dépôt : Le 17/03/2022 à 23:03:07

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : projet éolien St Romans les Melle

Contribution :

Bonjour, nous habitons St Romans les Melle au lieu dit Etrochon.

Actuellement nous avons 3 éoliennes proches de nos habitations.

Nous pensons que nous en avons suffisamment et nous ne sommes pas d'accord d'en avoir d'autres.

Leurs installations dégradent la flore, elles modifient le paysage naturels, l'altitude pose des problèmes pour les oiseaux et les chauves-souris et la biodiversité au pied de l'éolienne est également touchée.

L'impact financier est très intéressant pour les propriétaires des champs mais pas pour les habitants qui subissent les nuisances.

Nous serions d'accord pour un nouveau projet éolien si nous pouvions bénéficier d'avantages financiers tout comme les propriétaires des champs.

Une gratuité des factures d'électricité en dédommagement pourrait être mise en place pour les habitants à proximité.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@245 - Marty Romain - Villeneuve-d'Ascq

Date de dépôt : Le 17/03/2022 à 23:10:12

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Soutient au projet

Contribution :

Noé Luxembourger - Lille - 16/03/2022 15h38 - Registre numériqueAVIS FAVORABLEBonjour,

En tant qu'habitué de la région, j'apporte mon soutien entier à ce projet.

Tout d'abord, la crise écologique actuelle nécessite l'implémentation au maximum de nouvelles sources d'énergies renouvelables, comme nous le montre le rapport du GIEC et les prévisions de RTE.

Ensuite, l'impact pour les populations proches est limité, et permettra d'accroître l'autonomie énergétique de la France, nécessaire au vu des conditions actuelles.

Enfin, ce n'est qu'un avis très subjectif, mais je trouve que les éoliennes se marient très bien avec le paysage, sorte de moulin des temps moderne, majestueux et élancé.

J'espère que ce projet verra le jour,

Cordialement

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@246 - saint-louis-augustin florian - Saint-Romans-lès-Melle

Date de dépôt : Le 17/03/2022 à 23:10:39

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Habitant de Saint-Romans-Les-Melle, Je suis contre ce projet

Contribution :

Je suis contre ce projet

La conception, la construction, la maintenance des parcs demandent des compétences qui ont de fortes chances de ne pas être locales.

Une énergie n'est pas à produire si elle n'est pas consommée ou perdue. De fait, axer des efforts sur la performance énergétique des habitats permet d'utiliser des compétences locales ou compétences plus rapides à obtenir.

La répartition des parcs actuels et en devenir n'est pas uniforme sur tout le territoire. La cause est multiple mais en défaveur de certains territoires.

L'argumentaire qui a précédé l'installation des précédents parcs a probablement laissé croire à un effet sur la baisse du cout de l'énergie.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

E247 -

Date de dépôt : Le 17/03/2022 à 23:27:06

Lieu de dépôt : Par email

Objet : enquêtes publiques

Contribution :

Natif de Périgné, je suis bien informé du projet du parc éolien depuis le début novembre 2017

La mairie a obligé les commerçants de tenir la pétition à la disposition de la population, est-ce que c'est légal?. Il n'y a pas de dialogue possible avec les opposants au projet.

Pour ma part, je souhaite que le projet aboutisse

Veillez agréer, monsieur, mes sincères salutations

MPM

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@248 - BRUN ANNE - Marcillé

Date de dépôt : Le 17/03/2022 à 23:46:34

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :REMARQUES

Contribution :

mêmes remarques que pour le projet voisin en dernier jour d'instruction ce soir (parc de fourris) :

avec comme d'habitude dans les études de ce type :

- presque rien sur les impacts sur les humains... les derniers concernés ??

- étude minimisant l'impact visuel des éoliennes par tous les moyens (non lisibles, photos prises en des lieux propices)

impacts pour mon cas :

- saturation visuelle la nuit sur 270° - encerclement de 50 et machines et + le soir à sortie du bourg de St-Génard (Marcillé) direction Melle

- sous le vent, impacts auditifs fréquents... à 2km vol d'oiseau d'un parc

halte à une densification de l'existant ! ça suffit, nous ne sommes pas un territoire poubelle

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@249 - Darrigrand Didier - Périgné

Date de dépôt : Le 17/03/2022 à 23:51:06

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : parc éolien la cerisaie

Contribution :

J'habite le lieu-dit Etrochon, impacté une première fois par les éoliennes de Montigné/St Romans. Quatre mâts dont le plus proche se trouve à 1,5 km. Nous l'entendons déjà régulièrement. Le hameau est également impacté par le parc de Périgné, 4 mâts dont 3 se trouvent à 1 km, 1,1 km et 1,2 km de mon domicile. Désormais le bruit des éoliennes se répercute sur les murs ce qui amplifie le phénomène. Plus globalement, il est désormais quasi impossible de regarder autour de ce secteur sans avoir le regard attiré par un des nombreux mâts. Il semble que les promoteurs soient sans limite. Ça commence par un parc de 4 mâts, puis un autre, puis un autre et enfin la volonté de "comblé" le vide entre deux parcs. Il apparaît de plus en plus clairement que si personne ne leur impose une limite, ils finiront par recouvrir le pays mellois. Des projets montés sans aucune transparence et des mesures de compensation qui ne sont pas à la hauteur. Et tout ça pour quelle production ? On ne sait pas trop... car tout est opaque. Qu'on soit pour ou contre l'éolien, on ne peut tolérer qu'une zone rurale, donc éloignée des services, se retrouve dans une zone industrielle... sans pour autant avoir plus de services.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non